Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260320-2026_03_04-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du **vendredi 20 mars 2026**
18 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Stéphanie LE MENER, Claudine CAUMONT, Eline LE GUYADER, Kévin LE COËNT, Vincent LE PROVOST, Katy COSQUER

ABSENTS EXCUSES :

Secrétaire de séance : Eline LE GUYADER

Date de la convocation : 16 mars 2026

2026-03-04 : Cadeau de départ agent technique

Monsieur le maire expose à l'assemblée, que l'agent technique, Jean-François LE TRAOU actuellement en arrêt, ne reprendra pas ses fonctions au sein de la commune.
Compte-tenu de ses 35 ans au service de la commune, de son implication et de sa disponibilité toutes ces années, il propose de lui offrir un cadeau de départ.

Il propose un vélo électrique d'une valeur de 2500.00 €, repéré chez décathlon pro.

Monsieur le Maire précise que la commune de Saint-Connan participera également au cadeau à hauteur de 1000.00, considérant que M. LE TRAOU a commencé sa carrière à Saint-Gilles-Pligeaux et rejoint Saint-Connan quelques années après.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'acheter comme cadeau de départ, un vélo d'une valeur de 2500.00 € chez DECATHLON pro, à Monsieur LE TRAOU Jean-François

- PRECISE qu'une participation de 1000.00 € sera sollicitée auprès de la commune de Saint-Connan

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le Maire
Gildas GUYADER